



Intervention de la FCPE Ile de France au Conseil Inter-Académique de l'Education Nationale Ile de France

10 octobre 2016

Madame la Présidente de la Région Ile-de-France, madame la Vice-Présidente en charge de l'Education et de la Culture, madame et monsieur les Rectrice et Recteur d'Académie.

Comme signalé lors du CIAEN du 27 septembre dernier, la FCPE tient à faire savoir qu'elle ne peut se satisfaire des conditions de cette rentrée 2016.

D'une part, la FCPE constate un manque conséquent d'enseignants dans de nombreuses disciplines.

Quelques exemples :

- Tous les cours de mathématiques, d'espagnol, d'économie, de gestion ou de finances au lycée Guy de Maupassant à Colombes ne sont pas assurés. Il a fallu la mobilisation des parents pour que 2 professeurs manquants soient affectés il y a une semaine.
- Un poste en sciences de l'ingénieur est toujours non pourvu au lycée Ionesco à Issy les Moulineaux, et il aura fallu plus de deux semaines après la rentrée pour que des postes de français, de SVT, de physique, soient enfin pourvus.
- Il manque toujours 1 poste en SES (Sciences Economiques et Sociales), 1 en anglais, 1 en italien, 1 en Sciences de l'Ingénieur à la cité scolaire Michelet de Vanves.
- Au lycée Newton de Clichy, il manque 3 professeurs : 1 en maths, 1 en philosophie, 1 en matière technologique.
- Au lycée Albert Camus de Bois Colombes, il manque 1 professeur de maths.
- Au lycée Lucie Aubrac à Courbevoie, un professeur de SES (Sciences Economiques et Sociales) en congés de maternité n'est toujours pas remplacée.
- Dans certains établissements parisiens, il manque encore des professeurs de langues.

- Ou encore au lycée Montesquieu d'Herblay où faute de professeurs de physique et de mathématiques les parents d'élèves, pour faire bouger les choses, ont choisi une solution radicale de publier une annonce sur Le Bon Coin.

La FCPE ne veut pas entendre pour seule réponse qu'il y a une pénurie nationale. Les élèves et leurs familles sont en droit d'attendre d'un service public d'Education, des enseignements de qualité dispensés par des professeurs en nombre suffisant, correctement formés et ce dès le premier jour de la rentrée scolaire.

D'autre part, les parents d'élèves des lycéens franciliens non boursiers ont eu la mauvaise surprise de découvrir une augmentation de 150 € annuel des prix du Stif sur la carte Imagine R scolaire pour cette rentrée 2016 par rapport à la rentrée 2015.

De plus, la FCPE reçoit des alertes de parents d'élèves en Etablissements Régionaux d'Enseignement Adapté (EREA) signalant la dégradation des conditions de transport des élèves en situation de handicap, le STIF sous-traitant ces transports à des compagnies mal équipées et dont le personnel est mal formé, pouvant conduire à l'accident. Les parents d'élèves et la FCPE ne peuvent pas se satisfaire de cette situation.

La FCPE Ile-de-France regrette que la Région Ile-de-France ne soutienne plus les élèves sans papier en difficulté.

La FCPE réitère sa demande pour que les moyens initialement dédiés aux tests salivaires pour les lycéens soient affectés à la prévention et à l'accompagnement des lycéens.

De plus, la FCPE regrette l'abandon du Pass contraception et est inquiète des récentes mesures prises par la Région envers sa jeunesse.

La FCPE est aussi alertée sur la situation critique de la restauration scolaire à la cité scolaire Michelet de Vanves où pour le déjeuner 9 agents, employés par les services de la Région Ile de France, sont absents et non remplacés. Cette situation pourrait aller jusqu'à remettre en question le service de la restauration scolaire, la cité scolaire ne disposant plus des ressources humaines nécessaires pour accueillir les élèves au restaurant scolaire. La FCPE demande à ce que le Conseil Régional intervienne sans délai et propose des solutions.

En ce qui concerne la dotation générale de fonctionnement des lycées, la FCPE regrette qu'il ne soit pas mentionné d'éventuels ajustements possibles en cas d'évolution significative du nombre d'élèves sur un lycée, les effectifs étant calculés sur une augmentation moyenne de 2,6% par rapport aux effectifs à la rentrée 2015.

De même, un ajustement devrait être possible en ce qui concerne la dotation dédiée à l'éducation physique et sportive (EPS) lorsque les frais de location d'équipements sportifs évoluent de façon significative d'une année sur l'autre.

La FCPE se demande pourquoi ne figure pas en annexe, établissement par établissement, le pourcentage de CSP de catégorie D ayant servi au calcul de la dotation de solidarité ?

La FCPE constate une baisse, entre 2016 et 2017, de la dotation « Barème pédagogique » ramenée à un élève (divisée par le nombre d'élèves) alors que les taux par élève par formations sont stables et se demande quelle en est la raison ? (passage de 70,17 € par élève en 2016 à 69,32 € par élève en 2017).

Finalement, cette dotation présentée au Conseil Régional Ile de France ne prend pas en compte l'augmentation du coût de la vie depuis 3 ans et maintient le même crédit par élève. Pour la FCPE, les prix ont augmenté sur les 3 dernières années, les budgets affectés aux lycées doivent donc augmenter.

Merci de votre attention.